

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 39 (1941)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Geometerverein : Geschäftsbericht für das Jahr 1940 = Société suisse des géomètres : rapport du comité central sur l'activité de la société durant l'année 1940

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizerischer Geometerverein

Geschäftsbericht für das Jahr 1940

1. Allgemeines

Im militärisch-politischen Geschehen außerhalb unserer Landesgrenzen ist noch keine Entscheidung gefallen. Ob 1941 das Schicksalsjahr oder aber der Beginn des universellen Krieges sein wird, wir wissen es nicht. Als unumgängliches Imperativ aber haben wir erkennen müssen, daß alles das in unserem Lande vorzukehren ist, was unsere Urproduktion bis zum Selbstgenügen zu steigern vermag. Das Arbeitsgebiet des Grundbuchgeometers und der Kulturingenieure ist dadurch vermehrt ins Blickfeld der Öffentlichkeit getreten. Das verpflichtet zu den höchsten Anstrengungen zur Erzielung einwandfreier Werke. Während noch vor Kurzem die Arbeitsbeschaffung im Vordergrund unserer Bemühungen stand, wird die nächste Zukunft organisatorische Probleme zur Bereitstellung genügender Arbeitskräfte zur Lösung aufgeben. Auch hier wird die jüngst angebahnte Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Kulturingenieuvein ihre Früchte tragen, wie sie es getan hat in der Lösung der Studienfrage.

2. Mitgliederbewegung

Im Berichtsjahre hat der Verein folgende Mitglieder durch den Tod verloren: Heinrich Schmid, Frauenfeld; Albert Sporrer, Winterthur; Otto Derendinger, Liestal; Ernst Blatter, Unterseen und Robert Redard, Jouxtemps.

Der Schweizerische Geometerverein gedenkt ihrer in Dankbarkeit und wird ihnen ein gutes Andenken bewahren.

Die Mitgliederbewegung zeigt folgendes Bild:

Mitgliederbestand Ende 1939	462
Im Berichtsjahre ausgetreten	2
Im Berichtsjahre verstorben	5
Rückgang	7
Neueintritte	20
Mitgliederbestand am 31. Dezember 1940.	475

Davon 4 Ehrenmitglieder, 37 Freimitglieder und 434 ordentliche Mitglieder.

3. Zentralvorstand

Der Zentralvorstand hat im vergangenen Jahre zweimal getagt. Über die behandelten Geschäfte ist berichtet im Vereinsorgan 1940, Seite 94 deutsch und Seite 97 französisch, sowie im Jahrgang 1941, Seite 22.

4. Versammlungen

Die 26. Delegiertenversammlung trat am 25. Mai 1940 in Baden zusammen, der Bericht über die Verhandlungen ist im Vereinsorgan 1940, Seite 140 deutsch und Seite 146 französisch, veröffentlicht. Die Delegierten hatten es dem Zentralvorstand anheimgestellt, die Hauptversammlung auf den ihm passend scheinenden Termin einzuberufen. Da keine wichtigen Geschäfte zur Behandlung gestellt werden mußten, sah der Zentralvorstand im Hinblick auf die Zeitumstände davon ab, die Mitglieder einzuberufen.

5. Zeitschrift

Unsere Zeitschrift weist im Berichtsjahre 244 Textseiten und 4 Seiten Titelblatt und Inhaltsverzeichnis, total also 248 Seiten auf. Von den 17 Originalartikeln sind zwei in französischer Sprache erschienen. Die Entschädigung für Honorare an die Mitarbeiter betrug Fr. 1056.—.

6. Taxationswesen

Der Zentralvorstand richtete an den eidgenössischen Vermessungsdirektor eine Eingabe um die Aufnahme von Verhandlungen über die Aufhebung des Tarifabbaues für Grundbuchvermessungen zu erwirken. Der Tarif für Güterzusammenlegungen ist leider von den Beamtenkulturingenieuren immer noch nicht behandelt worden.

7. Bibliothek

Als Bibliothekar amtet wie bis anhin in verdankenswertesterweise Emil Rüegger, a. Sektionsgeometer. Im Bestande ist eine Vermehrung der Zeitschriften um den Jahrgang 1940 erfolgt, weiter sind Zuwendungen von Büchern und Tabellen gemacht worden von den Herren a. Kantonsgeometer Leemann und A. Ansermet. Die Gaben werden angelegentlichst verdankt. Adresse für den Bezug, der für die Mitglieder kostenlos ist: Bibliothek und Archiv des Schweizerischen Geometervereins, Zürich 1, Amtshaus V oder E. Rüegger, Zürich 7, Hammerstraße 117, Tel. 4 39 04.

8. Ausbildung der Grundbuchgeometer

Über den Stand dieser Frage ist im Protokollauszug der Zentralvorstandssitzung vom 15. Dezember 1940, Vereinsorgan 1941, Seite 22, berichtet. Der formelle Abschluß der Neuregelung der Studien an der Eidg. Techn. Hochschule ist auf das Frühjahr 1941 zu erwarten. Eines der wichtigsten Postulate des Vereins ist dann nach vielen Bemühungen glücklich verwirklicht.

9. Hilfskräfte

Mit der Genehmigung der Schulordnung für die Durchführung interkantonaler Fachkurse für Lehrling im Vermessungswesen durch das Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit ist ein Fragenkomplex, welcher den Verein jahrelang beschäftigte, einer zweckmäßigen Lösung entgegengeführt worden. Mit dem Schweizerischen Vermessungstechniker-Verband konnten die Verhandlungen im Geiste der Verständigung geführt werden.

10. Sektionen und Gruppen

Der Verband Praktizierender Grundbuchgeometer organisierte im Auftrage des S. G. V. einen Vortragskurs verbunden mit Exkursion über praktische Neuerungen im Entwässerungswesen. Die Veranstaltung, die im Hinblick auf kommende vermehrte Tätigkeit der Geometerschaft in kulturtechnischer Richtung durchgeführt wurde, zeigte einen vollen Erfolg. Die Teilnahme der Mitglieder des Schweizerischen Kulturingenieur-Vereins am Kurs bekundete die Verbundenheit der beiden Berufsorganisationen zur Lösung gemeinsamer kultureller Aufgaben. Eine Differenz zwischen Hauptverein und welschen Sektionen über die Bezahlung von Taxationsgebühren für Güterzusammenlegungsarbeiten wird, so ist zu hoffen, im Jahre 1941 bereinigt werden können.

Société suisse des Géomètres

Rapport du Comité central sur l'activité de la Société durant l'année 1940

1. Généralités

L'ouragan qui se déchaîne au delà de nos frontières, n'est pas près de s'apaiser. Il n'est pas possible de prévoir aujourd'hui ce que l'année 1941 nous réserve encore. Sera-ce la paix tant désirée ou la guerre mondiale?

Afin de parer à toute les éventualités, nous devons reconnaître l'impérieuse nécessité de vouer toutes nos forces à l'extension de la culture des champs, afin de fournir à notre pays ce qui lui est indispensable.

Le champ d'activité du géomètre du registre foncier et de l'ingénieur rural, est l'objet d'une attention toute spéciale de la part de la population entière. Il résulte de ces considérations que tous les efforts doivent être fait pour arriver à une exécution impeccable des travaux qui incombent à ces deux professions. Tandis que il y a peu de temps encore la question de la création d'occasions de travail, était la plus grande de nos préoccupations, l'avenir le plus prochain nous mettra en face d'un nouveau problème, celui de la mise sur pied d'une quantité suffisante de forces nécessaires à la réalisation du grand programme de ravitaillement du pays.

Là de nouveau le travail en commun avec la société suisse des ingénieurs ruraux, récemment mis à l'épreuve, portera ses fruits. L'heureuse solution de la question scolaire en sera le prélude.

2. Etat des membres

Durant l'exercice écoulé, la société a eu à déplorer les décès suivants: Henri Schmid, Frauenfeld; Albert Sporrer, Winterthur; Otto Derendinger Liestal; Ernest Blatter, Unterseen; Redard Robert, Jouxttemps.

La Société suisse des Géomètres gardera un souvenir reconnaissant de ces collègues et amis.

L'état des membres se présente comme suit:

Nombre des sociétaires à fin 1939	462
Démissions durant le dernier exercice	2
Décès	5
Diminution	7
Admissions	20
Nombre des membres au 31 décembre 1940	475
donc 4 honoraires, 37 vétérans et 434 actifs.	13

3. Comité central

Durant l'année écoulée, le Comité central a tenu deux séances. Le procès verbal de la première se trouve aux pages 94 et 97 du journal 1940. Celui de la seconde est publié dans les nos. de janvier 1941 (texte allemand) et février 1941 (texte français).

4. Assemblées

La 26^e assemblée des délégués a eu lieu le 25 mai 1940 à Baden. Voir les comptes-rendus allemand et français aux pages 140 et 146 du journal 1940. Les délégués ont dans la dite assemblée donné au Comité central

pleine compétence de convoquer l'assemblée générale à la date qui lui semblerait la plus propice. Les objets à l'ordre du jour n'étant pas de grande importance et en raison de la malice des temps le Comité central a décidé de renoncer à la convocation d'une assemblée générale pour 1940.

5. Journal

Notre journal comprend pour l'année 1940 244 pages de texte et 4 pages pour le titre et la table des matières. Total 248 pages: 17 articles originaux dont deux en langue française ont été publiés. Une somme de Fr. 1056.— a été payée aux collaborateurs.

6. Taxation

Le comité central a adressé une requête au Directeur fédéral du cadastre dans le but d'entamer des délibérations concernant la suppression de la réduction des tarifs des travaux de mensuration. Le tarif des remaniements parcellaires n'a malheureusement pas encore été discuté par les ingénieurs ruraux fonctionnaires.

7. Bibliothèque

Les fonctions de bibliothécaire sont comme auparavant exercées par E. Ruegger anc. chef de section. Les collections se sont augmentées des périodiques de l'année 1940. Nous tenons également à remercier en ce lieu des dons de livres et de tables graphiques et numériques de la part de MM. Leemann anc. géomètre cantonal et Ansermet géom. off. à la Tour-de-Peilz. L'utilisation de la bibliothèque est gratuite pour les membres de la société. Adresse: Bibliothèque et Archives de la Société Suisse des Géomètres: Vermessungsamt Zurich, Amtshaus V ou E. Ruegger, Hammerstrasse 117, Zurich 7, Tel. 4 39 04.

8. Formation du géomètre du registre foncier

Les détails concernant cette question se trouvent dans le procès-verbal de la séance du Comité central du 15 décembre 1940, publié en langue allemande dans le no de janvier 1941, page 22, et en langue française dans ce no de février 1941. La mise au point formelle de la réglementation des études du géomètre à l'Ecole polytechnique fédérale est attendue pour le printemps 1941.

Grâce à un grand travail et beaucoup de persévérance, ce postulat un des plus importants de la Société a pu être réalisé.

9. Personnel auxiliaire

Avec la ratification par l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, du règlement des cours intercantonaux pour les apprentis techniciens-géomètres, une question qui des années a occupé notre Société, a enfin trouvé une solution favorable. Une bonne entente a toujours régné au cours des délibérations qui eurent lieu avec la Société suisse des techniciens-géomètres.

10. Sections et groupes

Sous les auspices de la S. S. G. un cours conférence avec excursion traitant les innovations pratiques dans le domaine des assainissements, a été organisé par l'association des géomètres praticiens. Cette manifestation organisée dans le but d'initier le géomètre dans cette future branche de son champ d'activité, a été couronnée d'un plein succès.

La participation à ce cours des membres de la société des ingénieurs ruraux, prouva une fois de plus, la volonté des deux associations professionnelles de travailler en commun à la solution des problèmes cultureaux.

Un différend entre la société centrale et des sections romandes concernant le versement à la caisse centrale des émoluments de taxation de travaux d'améliorations foncières, sera, ce qui est à espérer réglé à l'amiable dans le courant de l'année 1941.

Zurich, février 1941. Le président central: sig. S. Bertschmann

Société suisse des Géomètres Comité central.

Extrait du procès-verbal de la séance du 15 décembre 1940 à Berne.

Sont présents: Tous les membres du Comité central. Monsieur le professeur Baeschlin, en service militaire, se fait excuser.

Mutations: Sont reçus comme nouveaux membres, MM. Bachofen Hans, Bader Werner, Basler Hans, Bassetti Alberto, Bürki Robert, Ebiniger Kurt, Jaeggi Josef, Kummer Walter, Scala Diego, Schouwey Conrad, Strüby Hans, Stucki Robert, Tamo Florino, Weidmann Jean.

Formation des géomètres du registre foncier et des ingénieurs ruraux à l'école polytechnique fédérale. Conformément aux décisions prises dans l'assemblée des délégués du 25 mai 1940, une réponse des mieux documentées a été donnée au questionnaire du président du conseil de l'école.

L'étude de la question a en outre été soumise à une commission composée de professeurs groupant les disciplines des sciences cadastrales, des ingénieurs ruraux, du génie civil, des sciences naturelles, et des ingénieurs agronomes.

Dans les directives données par le conseil de l'école à la dite commission, les propositions de la S. S. G. ont été dans une large mesure prises en considération.

Un plan d'étude pour la formation commune du géomètre et de l'ingénieur rural en sept semestres devra donc être établi. Il n'est pas donné suite à la question concernant la formation d'un technicien géomètre dans un technicum. La possibilité de l'obtention du diplôme d'ingénieur rural-géomètre sera en outre toujours donnée au géomètre, formé en cinq semestres à l'Université de Lausanne, qui voudra compléter ses études à l'Ecole polytechnique fédérale.

Dans une lettre adressée au Comité central, le vice-président Nicod fait part à nouveau des appréhensions manifestées par les collègues romands au sujet de la prolongation des études du géomètre à l'école polytechnique fédérale. Il est cependant d'avis que en vue de la marche des choses, une augmentation du nombre des semestres à Lausanne devrait également être envisagée.

Taxation. Vu l'augmentation des adjudications à des géomètres privés, de travaux du ressort de la construction dans les améliorations foncières, l'office cantonal zuricais en collaboration avec les géomètres, a procédé à l'établissement d'un tarif spécial pour les dits travaux. La commission centrale de taxation émet le vœux que les instructions relatives aux taxations pour les travaux de construction dans les améliorations foncières partent de la société centrale.

Après discussion, le Comité central décide de proposer à l'assemblée générale la nomination d'une commission chargée en collaboration avec les ingénieurs ruraux, d'établir le tarif modèle désiré.